

P.V de la commission sportive départementale du 14/12/2016

(Maison des sports à 18H00)

Présents : Pascal BOYER, Claude BROSSARD, Eric DUCOS, Vincent GOUSSET, Michel KERISIT, Jacques SORIEUX

Absents excusés : Jacques LABRUE

Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV de la dernière CSD
- 2) Compte-rendu de la CSR du 29 octobre 2016
- 3) Championnat par équipes : point sur la 1^{ère} phase, montées et descentes
- 4) Epreuves individuelles : point sur la 1^{ère} phase
- 5) Règlements
- 6) Questions diverses

1) Adoption du PV de la dernière CSD

Michel KERISIT signale une erreur sur la date de la réunion dans le compte rendu. Cette rectification apportée, le PV de la CSD du 12/05/2016 est adopté à l'unanimité.

2) Compte-rendu de la CSR du 29 octobre 2016

- En introduction, Renan THEPAUT, président de la ligue, informe la CSR de la création d'un jury d'appel qui statuera sur les appels éventuels des sanctions de la CSR.
- Michel KERISIT, nouveau responsable de la CSR, fait le point sur l'organisation de celle-ci et sur le rôle de chacun. Il signale qu'il souhaite garder un œil sur tout ce qui est envoyé aux clubs et notamment sur les qualifications aux compétitions régionales.
- Pour gagner du temps lors des réunions de la CSR, il est décidé que toutes les remarques à faire remonter aux juges arbitres seront du ressort de la CRA.
- La CSR fait ensuite le point sur les litiges des 3 premières journées du championnat par équipes :
 - # **1^{ère} journée**
 - ⊗ R3A TT LA BAIE/YFINIAC 2 – CS BETTON 1 : le 4^{ème} joueur de TT LA BAIE, inscrit sur la feuille de rencontre, n'est jamais arrivé. A la fin de la rencontre, le JA décide que l'équipe de TT LA BAIE est forfait et refait une feuille de rencontre dans ce sens ; et c'est celle-ci qui est envoyée à la ligue. A la demande de la ligue, le JA lui renvoie la 1^{ère} feuille de rencontre qu'il avait heureusement conservée. Celle-ci est saisie en lieu et place de la première. Décision : rencontre perdue par pénalité pour TT LA BAIE et amende pour équipe incomplète.
 - # **2^{ème} journée**
 - ⊗ R2D GV HENNEBONT 6 – US PLOUAY 1 : l'équipe de GV HENNEBONT comprenait 2 joueurs qui avaient disputé la 1^{ère} journée dans des équipes de numéro inférieur. Décision : rencontre perdue par pénalité pour GV HENNEBONT.
 - ⊗ R2D MELESSE PING 1 – TT LPL 1 : aucun carton n'a été distribué, mais le JA Pascal CARRO envoie un rapport à la ligue (rapport joint au compte-rendu) pour se plaindre de l'attitude des joueurs de TT LPL et notamment de son capitaine Damien GONZALES, lui-même JA 3. Il demande à la CSR de faire un rappel à l'ordre à celui-ci.

Au vu du rapport, les problèmes ont commencé quand l'arbitre a contrôlé les raquettes des joueurs. Il a estimé que la raquette d'un joueur de TTLPL n'était pas réglementaire, mais l'a laissé jouer. La suite de la rencontre a été tendue. Décision : aucun carton n'ayant été distribué, la CSR ne peut prendre aucune sanction. Ce rapport sera vu en CRA pour d'éventuelles recommandations à Pascal CARRO et Damien GONZALES.

⌘ R3B AL PLONEOUR-LANVERN 1 – FL LANESTER 2: sous la dictée du capitaine de LANESTER, Jérôme POTTIER, le JA Aurélie MERDI relate un incident impliquant le joueur Fabien PACH de PLONEOUR-LANVERN (verso de la feuille de rencontre jointe au compte rendu). Celui-ci aurait proposé à Jérôme POTTIER de venir se battre avec lui à l'extérieur de la salle. Aurélie précise qu'elle n'a rien entendu et que l'ambiance de la rencontre, bien que tendue, ne justifiait pas de mettre des cartons. Décision : aucun carton n'ayant été distribué et bien que ce joueur soit déjà connu pour ce genre de faits, la CSR estime qu'elle ne peut s'appuyer sur aucun fait concret pour entamer une action contre Fabien PACH. Elle va demander aux CDA, par l'intermédiaire de la CRA, de désigner pour les rencontres de PLONEOUR-LANVERN des JA expérimentés qui n'hésiteront pas à intervenir.

- Un autre problème s'est posé lors de la rencontre de N3H AC PLERIN 1 – SENLIS TT 1. Le JA a laissé un joueur de SENLIS disputer la rencontre alors, qu'à priori, il n'avait pas son certificat médical. La CRA doit voir ce problème avec lui.
- La CSR décide de supprimer, à partir de la 2^{ème} phase, la tolérance qui figurait dans le courrier envoyé aux clubs en début de saison sur la saisie des scores à 20H30 le dimanche soir (un retard était toléré). Cela n'empêchera pas d'être indulgent une fois, mais cela ne sera pas systématique.
- La CSR décide d'autoriser, à partir de la 2^{ème} phase, l'envoi de la feuille de rencontre par mail au format PDF dès le lundi. Elle pourra toujours être envoyée par courrier dès le lundi. Dans ce cas, c'est le cachet de la poste qui fera foi pour l'application éventuelle d'une amende.
- La CSR décide de conserver la même formule pour le championnat féminin en 2^{ème} phase. Un changement éventuel, pour la saison prochaine, sera étudié ultérieurement.
- Au critérium fédéral, les tableaux féminins étaient incomplets au 1^{er} tour, mais seront pratiquement complets au 2^{ème} tour, sauf en seniors dames. La CSR décide de ne pas changer le nombre de joueuses dans chaque catégorie pour le moment.
- Suite au nombre important d'équipes présentes l'année dernière en coupe vétérans et aux problèmes d'horaires que cela a posé, la CSR décide de modifier le règlement de la coupe vétérans : maximum de 12 équipes en tableau A, 6 en tableau B 6 en tableau C et début de la compétition à 10H avec une pause d'une heure à midi. Cela pourra permettre, si un problème de salle se pose comme cette saison, de disputer l'épreuve sur 12 tables. Ce changement sera applicable dès cette saison.
- Suite à la suppression de certaines compétitions, la répartition des organisations dans les 4 comités était devenu un peu déséquilibré. La CSR a donc revu cette répartition. Michel KERISIT distribue à la CSD le nouveau tableau.
- Compte tenu du prix élevé et de la fragilité des nouvelles balles plastiques, Alain TRICOIRE s'interroge sur l'augmentation éventuelle du forfait versé aux clubs pour les organisations. André PANNETIER répond que lors du 1^{er} conseil de ligue, il a été décidé de ne pas augmenter pour le moment ; mais qu'une étude allait être faite sur le nombre de balles cassées à l'occasion des prochaines compétitions.

3) Championnat par équipes : point sur la 1^{ère} phase, montées et descentes

- En préambule, Michel KERISIT fait le point sur le nombre d'équipes engagées cette saison. En 1^{ère} phase, malgré quelques forfaits de dernière minute, il y avait une équipe de plus qu'en 2^{ème} phase la saison dernière. La diminution du nombre des équipes le samedi et le mardi, respectivement 6 et 3, a été compensé par les 10 équipes supplémentaires engagées le vendredi. Du coup, pas mal de poules se sont retrouvées incomplètes ; mais, heureusement il n'y avait pas de poules de 6. Il y avait 7 poules de 7 le samedi, ce qui explique la décision, prise en début de saison par la CSD, de supprimer une poule de D2 le samedi afin de rééquilibrer la pyramide. Le vendredi, le nombre d'équipes engagées a obligé à rajouter une poule de D4, ce qui explique les 6 poules incomplètes. Par ailleurs, plusieurs nouvelles équipes sont annoncées pour la 2^{ème} phase.
- En féminines, les choses ne s'arrangent pas puisqu'il n'y a plus que 5 équipes d'Ille et Vilaine engagées dans le championnat féminin. Ces équipes évoluent toutes en nationale.
- Dans le championnat corpos, il y a une équipe de plus que la saison dernière ; ce qui a permis de faire 4 poules de 7 équipes. On peut saluer la création de 2 nouveaux clubs : ARÔME CAFE et ASG BEAUMANOIR. Une autre équipe est annoncée pour la 2^{ème} phase. Il s'agit de la SCIERIE MOBILE DE BRETAGNE, le club ayant été recréé en début de saison.
- En vétérans, c'est le statu quo avec 20 équipes engagées, mais réparties sur moins de clubs que la saison dernière.
- En jeunes, il y a 10 équipes de moins que la saison dernière ; mais, il faut sans doute laisser le temps à la nouvelle formule de se mettre en place.

- Michel KERISIT fait le point sur les litiges de la 1^{ère} phase:

1^{ère} journée RAS

2^{ème} journée

- ⊠ D3A : EPSG (P) 3 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 7-7 au lieu de 10-4).
- ⊠ D3C : LA RICHARDAIS PING 2 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score inchangé).
- ⊠ D4J : US LAILLE 3 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 7-7 au lieu de 10-4).
- ⊠ D4N : TT PAYS DU GRAND FOUGERAY 1 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 10-4 au lieu de 14-0).

3^{ème} journée

- ⊠ D3H : US CHATEAUGIRON 5 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 4-10 au lieu de 5-9).
- ⊠ D4E : US CHATEAUGIRON 6 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score inchangé).

4^{ème} journée

- ⊠ D4D : CPB RENNES (R) 11 a fait jouer un joueur brûlé. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 4-10 au lieu de 5-9).

5^{ème} journée

- ⊠ D2B : UP ROZ-BAGUER (BM) 3 a fait jouer un joueur brûlé. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score inchangé).
- ⊠ D4M : US CHATEAUGIRON 7 a fait jouer un joueur brûlé. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 7-7 au lieu de 9-5).

6^{ème} journée

- ⊠ D4B : ST MEDARD TT 2 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 4-10 au lieu de 5-9).

8^{ème} journée R.A.S

- Il y a eu peu de litiges et la tolérance habituelle sur la validation des licences a été appliquée lors de la 1^{ère} journée. Par contre, il y a eu quelques joueurs non licenciés sur les journées suivantes, ce qui est assez surprenant.
- Michel KERIST informe la CSD qu'il y a 2 descentes de nationale 3 en messieurs et une en dames. Du coup, les 2 moins bon 7^{ème} de R3 descendent en départementale ; mais, il n'y a aucune équipe du 35 à descendre en PR.
- Aucun problème de croisement d'équipes ne se pose sur cette phase. D'autre part, un 2^{ème} de D2 du vendredi (OC CESSON 7) accepte de monter en D1 le samedi à la place du 1^{er} qui a refusé la montée. Ce n'est pas le cas pour l'autre poule du vendredi et celle du mardi. Il faut donc faire monter les 2 meilleurs 2^{ème} de D2 du samedi pour compléter les poules de D1.
- La CSD entérine les montées et descentes en fin de 1^{ère} phase. Celles-ci seront envoyées aux clubs par mail et seront jointes au 35 infos TT qui doit partir lundi avec les résultats corporos (la dernière journée ayant lieu vendredi)
- Sur proposition de Michel KERISIT, la CSD décide d'autoriser les clubs, à partir de la 2^{ème} phase, à envoyer leurs feuilles de rencontre par mail au format PDF. Les feuilles devront donc être envoyées au comité, soit par mail soit par courrier, dès le lundi pour les rencontres du week-end et le mercredi pour les rencontres du mardi.

4) Epreuves individuelles : point sur la 1^{ère} phase

- Le nombre d'engagés au critérium fédéral est en baisse de 10% par rapport à la saison dernière, mais on peut constater une amélioration en féminines. En effet, au 1^{er} tour, il y avait 11 joueuses au niveau départemental ; ce qui a permis de constituer une poule de 7 en cadettes-juniors et une poule de 4 en benjamines-minimes. Ça sera encore le cas au 2^e tour avec une poule de 6 en cadettes-juniors et une poule de 3 en benjamines-minimes.
- A l'issue des 2 premiers tours, le comité a reçu un mail d'un joueur de l'US BAIN DE BRETAGNE sur l'organisation de la D1 seniors. Il se plaint du changement de marque de balles en cours de compétition au 1^{er} tour. Cela l'aurait fortement perturbé car le rebond des nouvelles balles plastiques est très différent suivant les marques. Eric DUCOS explique qu'ils ont été pris de court aux Longchamps par le nombre beaucoup plus important de balles cassées, les balles plastiques étant beaucoup plus fragiles que les balles celluloides. Il se plaint également des erreurs commises par le JA au 2^{ème} tour dans la constitution du tableau et du temps perdu pour les rectifiées. Enfin, il déplore la fin beaucoup plus tardive de la compétition par rapport aux années passées ; ce qui paraît un peu étonnant vu que la formule et le JA sont les mêmes depuis plusieurs années. Michel KERISIT signale à la CSD que ce n'est pas la 1^{ère} fois que ce joueur envoie ce genre de mail et qu'il lui a répondu. Il lui a notamment conseillé, s'il pensait pouvoir faire mieux, de faire la formation de JA2. Cela serait d'ailleurs une bonne chose pour son club puisque celui-ci monte en régionale 3 et n'a pas de juge arbitre.
- Eric DUCOS précise que d'autres joueurs se sont plaints de la longueur de la compétition en D1 seniors ; ce qui entraîne plusieurs abandons lors des dernières parties qui n'ont plus d'importance pour le maintien ou la montée. La CSD propose donc, pour la saison prochaine, que toutes les parties, y compris le tableau, se déroulent au meilleur des 5 manches. Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain comité directeur.
- Le championnat d'Ille et Vilaine vétérans a encore une fois été très bien organisé par la RAQUETTE BRECEENNE. Au moment des inscriptions, l'effectif était stable en individuel avec 61 inscrits contre 62 la saison dernière. Il l'était également en coupe avec 18 équipes inscrites contre 17 la saison dernière. La grosse satisfaction est venue du fait que, contrairement à l'année dernière où de nombreux forfaits avaient été à déplorer, tous les joueurs inscrits étaient présents le dimanche matin.

5) Règlements

- Le seul changement de règlement pour cette 1^{ère} phase est la modification de la pyramide du championnat par équipes du samedi entérinée en début de saison.

6) Questions diverses

- Il n'y a pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

*Le responsable de la CSD
Michel KERISIT*